

Assemblée générale du 16 décembre 2021 :

L'Assemblée générale d'ORES Assets s'est tenue le jeudi 16 décembre 2021 à 18 h à distance. En voici la [présentation PPT](#) ainsi que le [procès-verbal](#).

Dans le contexte sanitaire toujours difficile et en cohérence avec les dernières décisions prises par le Comité de Concertation, cette Assemblée a pu être suivie par vidéoconférence, conformément au Décret du 15 juillet 2021 modifiant certaines dispositions du CDLD en vue de permettre les réunions à distance des organes.

ORES Assets a mis en place les dispositions suivantes en vue d'assurer la publicité des débats et de garantir un espace d'échange habituellement rencontré lors de nos Assemblées :

L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation y afférente :

1. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur de l'Assemblée générale

[Note d'accompagnement](#) - [ROI](#)

2. Plan stratégique – évaluation annuelle

[Note d'accompagnement](#) - [Plan stratégique](#) - [Coupon-réponse pour les membres des conseils communaux](#)

Tout citoyen était invité à adresser toute question sur l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 13 décembre 2021 – à l'adresse suivante : infosecretariatores@ores.be. Aucune question n'a été réceptionnée.